



**Société d'énergie
de la Baie James**

Le 25 septembre 2018



Pierre Gagnon, Ad. E.
Administrateur et secrétaire
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demandes d'accès à l'information C-6331

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 30 août 2018 et dans laquelle vous nous demandez :

- «1. Les primes ou bonis de rendement versés aux hauts dirigeants pour les périodes 2016-2017 et 2017-2018.
2. La ventilation de ces sommes versées pour chaque poste (titre de la fonction, nom du gestionnaire, prime ou bonis octroyé et salaire annuel) pour les années 2016-2017 et 2017-2018.»

En réponse à votre demande, le seul haut dirigeant de la Société d'énergie de la Baie-James («SEBJ») pour les années visées est monsieur Réal Laporte, lequel n'a reçu aucune rémunération pour ses fonctions de président-directeur général de la SEBJ. Il touche une rémunération pour son emploi à Hydro-Québec indépendamment de ses fonctions au sein de la SEBJ.

Par ailleurs, nous vous référons aux rapports annuels d'Hydro-Québec, lesquels indiquent les rémunérations des cinq dirigeants les mieux rémunérés d'Hydro-Québec et de filiales en propriété exclusive, dont M. Laporte. Vous trouverez l'information pour les années visées à l'adresse suivante : <http://www.hydroquebec.com/a-propos/resultats-financiers/rapport-annuel.html>

Les rémunérations incitatives pour une année de référence sont versées l'année suivante. Ainsi advenant le versement d'une rémunération incitative pour 2018, elle serait versée en 2019. Le rapport 2018 devrait être disponible au printemps 2019.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon